



«Faisons payer les pauvres car ils sont plus nombreux !»

# TVA « sociale »

## L'arnaque du début d'année



Dans ces « Repères Revendicatifs », la CGT propose de s'orienter vers un système fiscal solidaire, plus juste et plus efficace; notamment en réduisant le taux de TVA particulièrement sur les produits de première nécessité. La CGT ajoute que la TVA est un impôt injuste acquitté par tous les contribuables indépendamment de leur niveau de revenu et de leur capacité contributive.

**La TVA dite « sociale » est la grande arnaque de ce début d'année.**

C'est une fois de plus la démonstration que ce gouvernement gère les affaires pour les riches contre l'intérêt du plus grand nombre. Cette TVA « sociale» profiterait exclusivement aux entreprises en faisant baisser le salaire socialisé de tous les salariés, c'est - à - dire les cotisations sociales patronales qui nous permettent, notamment, de nous soigner.

### 1. Qu'est-ce que la TVA sociale?

Cet impôt n'a de social que le nom. Son principe est simple: il consiste à baisser les cotisations sociales, payées par les entreprises pour financer la Sécurité sociale. Et à augmenter la TVA, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), dont s'acquittent les consommateurs lors d'un achat.

### 2. A quoi ça sert ?

L'objectif avoué du gouvernement est d'alléger le coût du travail pour les entreprises produisant en France, tout en maintenant le même niveau de financement pour la Sécurité sociale. Les entreprises sont censées répercuter cet allègement en baissant leurs prix. Ce qui compenserait la hausse de la taxe pour le consommateur. En théorie (voir point 3). Conséquence: les prix ne devraient augmenter que pour les produits importés, les fabricants étrangers ne bénéficiant pas de cet allègement de charges. Plus compétitives, les entreprises implantées en France y gagneraient. Néanmoins, il ne faut pas rêver car, l'expérience nous laisse penser qu'entre le « patriotisme » économique et le profit, les entreprises feront

vite leur choix! Bref, nous ne sommes pas prêt de voir Renault rapatrier ses productions en France!!!

### 3. A qui profiterait la TVA sociale?

Aux entreprises. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Medef, syndicat patronal, la défend avec ferveur. Le risque est d'ailleurs qu'elles en profitent trop, en ne répercutant pas totalement la baisse des cotisations sociales sur leurs prix. Selon des études économiques, "Les baisses de TVA à 5,5% dans les travaux immobiliers en 1999 et dans la restauration en 2009 n'ont été répercutées qu'à 57% et 60%", "Les entreprises en profitant pour augmenter les taux de marge et les dividendes versés à leurs actionnaires."



## Moins tu peux payer, . . . Plus tu paies!

N. Sarkozy, et beaucoup d'autres, appellent à baisser le salaire brut. Donc à baisser les ressources de la Sécurité Sociale versées par les patrons dans votre salaire brut. Il est proposé de remplacer ces éléments du salaire brut par de la "TVA". Même si elle est affublée du nom de sociale, c'est vous qui paierez, chaque fois que vous irez au supermarché, ce que votre patron ne paiera plus. Comme toutes les taxes indirectes, elle toucherait de manière aveugle tous les citoyens, sans conditions de revenus. Elle pénaliserait beaucoup les bas et moyens revenus. Notamment les retraités et les chômeurs qui font leurs courses comme tout le monde. Rappelons que les 10% des ménages les plus modestes consacrent 8,1% de leur revenu au paiement de la TVA pendant que les 10% des ménages aux revenus les plus élevés n'y consacrent que 3,4%.

La TVA sociale irait encore plus à l'encontre du caractère redistributif de l'impôt.

### Qu'est-ce que le salaire?

Tout au long de sa journée de travail, le salarié produit, vend, rend un service, qui dans un premier temps serviront à payer les amortissements de l'usine, des machines outils, à payer les marchandises vendues, les produits utilisés, à payer les différentes taxes, impôts et prélèvements, comme dans le passé, la taxe professionnelle qui a été supprimée par ce gouvernement et surtout à payer sa force de



travail, son salaire ... Mais, dans un deuxième temps, il continuera sa journée de travail, continuera à produire des marchandises dont le fruit de la vente ira directement dans la poche du patronat.



### C'est ce qu'on appelle la plus-value.

C'est la part des richesses créée dans l'entreprise qui est accaparée par le système capitaliste et qui sert à rémunérer les actionnaires, ceux-ci pouvant être au nombre de UN lorsque le patron est seul maître à bord. Pour accroître la plus value et dégager toujours plus de profits, le patronat tente par tous les moyens de consacrer le moins possible d'argent au paiement de la force de travail. C'est ce qui explique les suppressions d'emploi et l'augmentation de la productivité, le stress au travail et les exonérations de charges sur les heures supplémentaires ou sur les salaires inférieur à 1,6 smic.

C'est ce qui explique aussi qu'une entreprise réalisant des profits peut néanmoins fermer lorsque les actionnaires estiment que ses profits, le taux de rentabilité du capital qu'ils ont investi dans l'entreprise n'est pas suffisant. Ceci bien sûr au détriment de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, ... les salariés. Chaque fin de mois nous recevons le paiement de notre force de travail et le bulletin de salaire qui l'accompagne. Regardons ce que coûte cette force de travail qui est payé durant la première partie de notre journée de travail.

**Détails**  
**du Bulletin de salaire**

## Pour nombre de salariés, le plus important est le chiffre en bas à droite.

Pourtant ce montant net de salaire ne reflète pas le coût réel du paiement de la force de travail humain.

En effet, un des besoins nécessaire à l'entretien et au renouvellement de la force de travail est de pouvoir se soigner et de pouvoir disposer d'un revenu suffisant lorsque nous serons trop vieux pour travailler et que nous ne pourrons plus vendre notre force de travail.

## Ce sont les cotisations sociales salariés et patronales qui ont cette mission.

Le salaire est calculé sur la base d'une durée de temps de travail mensuel et d'un taux horaire en euros.

Le taux horaire du smic est actuellement de 9,22

euros, depuis le 1er janvier 2012. Dans notre exemple, le taux horaire est de 8,82 euros (qui était le taux horaire du SMIC en juillet 2009). Le salaire brut de ce salarié est donc de 1337,70 euros, soit 1088.26 euros net avant le paiement des chèques restaurant et l'encaissement de la prime de transport.

Salariés et patronat ne cotisent pas aux mêmes taux sur le salaire brut. Certains prélèvements ne sont payés, à juste titre, que par le patronat. C'est le cas des allocations familiales, des accidents du travail, ou de la cotisation garantie de salaire. Ainsi, le coût de la force de travail dans notre exemple est en réalité de 1503,98 euros dont une partie est socialisée afin que face aux aléas de la vie, maladie, chômage, vieillesse, chacun reçoive selon ses besoins et non selon ses moyens. Notons en même temps la masse d'argent que cela représente et qui échappe au capitalisme financier qui lorgne avidement dessus depuis des années.

Rappelons nous qu'avant même d'avoir réalisé sa plus value, le capitalisme a déjà payé nos salaires, qu'ils soient directs ou indirects. Chaque atteinte à ces salaires indirects, les cotisations sociales, et une atteinte à notre salaire et donc à la possibilité de vivre décemment.

En revanche, cela se concrétise pour le capitaliste par une augmentation de ses profits. Retraites et protection sociale sont bien financées par le travail, par notre travail. Nous les réduire c'est prendre une part de notre salaire.

La TVA « sociale » est donc une façon de nous faire payer une partie de notre salaire chaque fois que nous irons faire nos courses.

## La TVA est la recette la plus importante de l'Etat

Créée en 1954, la Taxe sur la Valeur Ajoutée est un impôt indirect sur tous les biens de consommation et les services. Il s'agit d'un impôt injuste qui

RUBRIQUES		QUANTITE OU BASE	VAL. UNITAIRE OU TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES TAUX	MONTANT
Salaire Brut		151,67 h	8,82 €		1337,70 €		
Total Brut					1337,70 €		
Urssaf Maladie		1337,70 €	0,750 %	10,03 €		13,100 %	175,24 €
Urssaf Vieillesse Déplafonné		1337,70 €	0,100 %	1,34 €			21,40 €
Urssaf Vieillesse Plafonné		1337,70 €	6,650 %	88,96 €		8,300 %	111,03 €
Urssaf Vieillesse Déplafonné		1337,70 €				1,600 %	21,40 €
Accident du Travail		1337,70 €				1,200 %	16,05 €
Allocations Familiales		1337,70 €				5,400 %	72,24 €
FNAL Plafonné		1337,70 €				0,100 %	1,34 €
Réduction Fillon							-375,89 €
ASSEDIC Chomage AC TA		1337,70 €	2,400 %	32,10 €		4,000 %	53,51 €
ASSEDIC F.N.G.S		1337,70 €				0,300 %	4,01 €
Retraite TA		1337,70 €	3,000 %	40,13 €		4,500 %	60,20 €
Retraite AGFF TA		1337,70 €	0,800 %	10,70 €		1,200 %	16,05 €
Contribution RDS		1297,57 €	0,500 %	6,49 €			
CSG non Deducible		1297,57 €	2,400 %	31,14 €			
CSG Deducible		1297,57 €	5,100 %	66,18 €			
Taxe d'Apprentissage		1337,70 €				0,680 %	9,10 €
Formation Professionnelle		1337,70 €				0,150 %	2,01 €
Total des Retenues				-287,07 €	-287,07 €		-166,28 €
Net Imposable (av. CSG/CRDS)					1088,26 €		
C.S.G. et C.R.D.S. à déduire					-37,83 €		
Tickets Restaurants		30,00	4,60 €		-138,00 €		
Indemnité de Transport		52,50 €	50,000 %		26,25 €		
Net à Payer					938,88 €		
CUMUL BRUT	CUMUL BASE S.S.	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.S.	CUMUL HEURES	NET A PAYER	CUMUL CHARGE PAT.	
10800,06 €	10800,06 €	8637,98 €	20013,00 €	1061,52 h	938,88 €	2102,01 €	
						COÛT GLOBAL SALAIRE	
						1503,98 €	
Mode de règlement : Chèque							
DANS VOTRE ENTRETEN ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS. CONSERVER CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.							

ne tient pas compte du revenu. Lorsque le consommateur achète un produit, il paye une taxe à l'Etat qui est inclus dans le prix d'achat.

Aujourd'hui, il existe 3 taux de TVA :

- 19,6% pour l'ensemble des biens de consommation,
- Un taux réduit pour la nourriture, les plats à emporter et l'hôtellerie, etc ....
- Et un taux très réduit pour les médicaments.

La TVA est un impôt payé par tous les consommateurs et constitue, à ce titre, la ressource la plus importante du budget de l'Etat. Plus de 45% des recettes de l'Etat proviennent du produit de la TVA alors que l'Impôt sur le Revenu ne représente que 20% sur l'ensemble des recettes, et l'impôt sur les sociétés 15%.

**Rendez-vous le 18 janvier 2012**

Détails et infos sur cette journée [www.brefinfoscgt.org](http://www.brefinfoscgt.org)

**Le seul risque que l'on prend en se mobilisant c'est éventuellement d'être entendu !!**

10 janvier 2012



**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.**

### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....



agence .....

bulletin à retourner à CGT LCL NORD OUEST LOCAL CGT LE HAVRE GOBELINS 48834

FAX 02 35 54 73 57 - MAIL : [cgtnordouest@gmail.com](mailto:cgtnordouest@gmail.com)

[brefinfoscgt.org](http://brefinfoscgt.org)